

PROCES VERBAL

Réunion de bureau

Lundi 10 juin 2024 à 18H

Salle de réunion de la communauté de communes

Présents

Etienne Rougeaux	P
Virginie Pate	P
Alain Bigueur	P
Paulette Giancatarino	P
Philippe Brochet	P
Sandra Hählen	Exc
Stéphane Ramaux	P
Jean Marie Truchot	P
Jean Baptiste Chevanne	P
Christian Vuillet	P
Jean Théry	Exc

Pour avis technique

Rémi Gauthier	P
---------------	---

Intervenants

Jean Pierre Vallar SIdéc – Les Générateurs

Youssef El Hayani - Eolfi

Basile Daurios - Eolfi

Virginie Pate est nommée secrétaire de séance.

1. Intervention de Eolfi

Le projet des Arbus est un projet de 10 éoliennes qui a démarré en 2015.

Il est projeté en forêt de Mont sous Vaudrey à 1,2 km de l'habitation la plus proche.

La production de ce parc représenterait 2 fois la consommation des habitants du Val d'Amour.

L'implantation a été définie en 2018 et nécessitera le défrichage de 3,1 ha.

Le projet a nécessité de nombreuses études environnementales. Le dossier final a été déposé en avril 2024 et est actuellement en phase d'instruction. A l'issue une enquête publique d'une durée de 1 mois sera réalisée. L'objectif est d'obtenir une autorisation à fin 2025.

De nombreuses mesures de protection de la biodiversité ont été prévues. Sont notamment concernées :

- Les chiroptères : un bridage nocturne est prévu (arrêt des pales sur des durées définies),
- Le milan royal : un système de détection de l'avifaune sera mis en place (qui permet de ralentir les pales).

Beaucoup d'inventaires ont été réalisés sur la cigogne noire, inventaires qui ont mis en avant que la zone de nidification n'est pas proche du site.

Le projet entre dans une phase de présentation aux habitants et élus.

En, termes de retombées locales : création d'emploi notamment pendant les 12 mois de construction, mais également en exploitation. En exploitation, 1 mégawatt correspond à 1 poste, soit l'équivalent de 45 postes sur Mont sous Vaudrey.

Il y aura la possibilité d'un financement participatif.

Les retombées fiscales sont conséquentes, évaluées à 235 000€ pour l'intercommunalité, près de 90 000€ pour la commune.

Etienne Rougeaux : Dans quelle mesure des projets de ce type peuvent s'accompagner d'un volet « coopérative citoyenne » pour faire profiter les citoyens de tarifs préférentiels pour l'énergie ? L'acceptabilité d'un tel projet passe également par le portefeuille des citoyens.

Eolfi : Avec la crise énergétique, plus aucun fournisseur ne le faisait. Il semble qu'il y ait de nouveau des possibilités aujourd'hui.

Jean Pierre Vallar : La fiscalité perçue par l'intercommunalité peut également faire l'objet d'un reversement ciblé de type « chèque énergie ».

Paulette Giancatarino : Le projet de Mont sous Vaudrey participe aux objectifs nationaux à atteindre en matière d'autonomie énergétique.

Jean Marie Truchot : Sur Cramans, il y a un projet privé de parc photovoltaïque. Le porteur doit créer une réserve incendie et propose de la mettre à disposition de la commune pour couvrir le secteur. Cela permet de lever certaines contraintes et favorise l'acceptabilité du projet.

Paulette Giancattarino : La commune va s'engager sur l'acceptabilité du projet au niveau local.

Jean Marie Truchot : Comment faire passer des mâts et des ailes dans les chemins forestiers ?

Eolfi : il y a des incidences notamment dans les angles de giration sur les parcelles forestières. Ces incidences sont cartographiées

Paulette Giancattarino : Le raccordement électrique est prévu sur Arbois. Ce point peut évoluer.

Stéphane Ramaux : Quelle est la durée d'exploitation ?

Eolfi : la durée est de 20 ans de tarifs réglementés. Au-delà il y a la possibilité de vendre sur le marché. A l'issue la société démantèle le matériel et les socles dans leur intégralité.

Si tout se passe bien, la construction du parc éolien aura lieu en 2027 et son exploitation débutera en 2028.

Virginie Pate : Un point d'étape est intéressant. Il peut être fait des points lorsque les étapes sont franchies.

2. Intervention du commandant Pierre Alexandre Grapin

Les membres du bureau accueillent le commandant Grapin afin d'échanger avec lui sur un certain nombre de sujets liés aux interventions de la gendarmerie.

Les élus constatent une recrudescence des incivilités, de vols et de difficultés en lien avec les brigades locales. Le sujet des signalements auprès de l'aide sociale à l'enfance nécessitent également une relation de confiance importante entre les services communaux et intercommunaux et la gendarmerie. L'objectif est de travailler ensemble, en confiance, afin d'apporter le meilleur service sur le territoire.

Nous assistons à une multiplication des cambriolages, certains sites ayant été cambriolés jusqu'à 3 fois. Suite aux vols, il y a parfois des incidences psychologiques qui doivent être prises au sérieux. Nous avons eu des soucis également de prise de plaintes. Il est important que les maires soient tenus informés des problèmes rencontrés dans leur commune.

Alain Bigueur avait attiré l'attention sur le découpage des COB. Plusieurs fois il a demandé de créer une COB Val d'Amour. La proximité est importante. Il y a également des problèmes de vitesse dans les communes.

Le commandant Grapin indique que beaucoup d'efforts sont faits sur les contrôles routiers, sur les stupéfiants. Depuis le début d'année le nombre de contrôle a doublé. Il n'y a néanmoins pas de possibilité bien entendu de mettre un gendarme par commune.

Jean Marie Truchot pose la question des effectifs.

Il y a environ 1 gendarme pour 1000 habitants. Le tableau des effectifs est toujours le même depuis l'arrivée du commandant à Dole. Le tableau des effectifs est à -5%, lié notamment aux mutations, arrêts, etc... Dans le Jura il y a des effectifs de formations. Il y a un manque de gradés et le recrutement se fait beaucoup sur de jeunes gendarmes.

Les conditions d'accueil des gendarmes sont essentielles. A Mont sous Vaudrey, où il y a une brigade neuve et de bonnes conditions de travail, il y a une certaine stabilité des effectifs, à l'inverse de Mouchard où le turn over est plus important.

Pendant les JO, les plannings de permission ont été modifiés. L'effectif sera complet du 28 juillet au 11 août.

Paulette Giancatarino pose la question de la marche à suivre pour régler un problème d'habitants qui font de la mécanique sur le domaine public. Les gendarmes ont déjà rencontré les personnes concernées, ainsi que la maire.

Sur ce sujet, Le volet environnemental peut être mobilisé.

Lorsqu'il y a des difficultés sur les personnes : constat de violence sur les enfants.

Stéphane Ramaux indique avoir été victime de vol de carburant à plusieurs reprises. Pour envisager une plainte, il faudrait à minima orienter les recherches pour éviter que les différentes parties ne perdent du temps. Le souci est qu'il y a moins de présence de gendarmes sur nos communes.

Le Val d'Amour reste un territoire plutôt calme. L'axe de la RN 83 est celui où il y a le plus d'infractions relevées sur le secteur.

Le commandant Grapin indique par ailleurs qu'il y a une forte vigilance sur les atteintes aux élus. Sur ce sujet, il souhaite être contacté directement au 06 15 58 50 73.

Une intervention en conférence des maires sera programmée cet automne.

3. Organisation des services

Un certain nombre d'élus ayant quitté la séance, ce point est reporté ultérieurement.

4. Questions diverses

Aide aux salons

Olivier Thouret va participer au salon Equihotels du 3 au 7 novembre prochain à Paris. L'inscription au salon coûte 2622€ HT.

L'entreprise a bénéficié d'une aide au salon pour le salon Maison et Objet en 2022 et à ce jour, nous n'avons pas eu d'autres demandes d'aides. Un budget de 1000€ est prévu sur 2024 (soit 2 aides possibles sur l'année).

A l'unanimité, le bureau valide l'attribution d'une aide au salon d'un montant de 500€ à Olivier Thouret pour sa participation au salon Equihotels de novembre.

Etienne Rougeaux rappelle que l'entreprise répond toujours présente lorsqu'on la sollicite pour une visite officielle, et elle participe activement aux actions réalisées par la CCVA.

Assemblée Générale Initiative Dole Territoire

Virginie Pate a participé à l'assemblée générale de l'association. Initiative Dole Territoire a demandé à la communauté de communes de témoigner sur sa politique économique. Virginie Pate a eu d'excellents retours sur les actions conduites par la communauté de communes de la part des participants. Les entreprises qui ont bénéficié des aides d'initiative dole territoires ont fait valoir la qualité de l'accompagnement dont ils ont bénéficié. Ce retour positif est intéressant dans la mesure où l'association est un partenaire important de la collectivité ».

La séance est levée à 20h00

Etienne Rougeaux,

Président



Virginie Pate

Secrétaire de séance

